

Al comune di Baalbek



Da sinistra a destra: Dr. Francesco M. P. Cordero Celsa - Gran Priore del Mediorinte Principe Don Roberto Paterno Castello - 73° Gran Maestro dell'Oriente Principe Don Francesco Paterno Castello - Ministro degli Affari Costituzionali dell'Ordine. Conte Loui Scerri Montaldo de Modon - Gran cancelliere dell'Ordine Sig. Ghaleb Yaghi - Sindaco di Baalbek. Ambasciatore John Alfa - Capo del Corpo Diplomatico dell'Ordine.

ACCORDO DI COOPERAZIONE TRA BAALBEK E IL SOVRANO ORDINE

Nell'ambito della campagna di solidarietà con Baalbek, e dopo il comune dell'Aquila interviene il Sovrano Ordine di S. Giovanni di Gerusalemme - Cavalieri di Malta. All'inizio di ottobre una delegazione guidata dal conte Luis S. Montaldo de Modon e dal Marchese M.P. Celsa ha incontrato il Sindaco Ghaleb Yaghi stipulando un accordo di cooperazione a sostegno del settore sanitario e al patrimonio archeologico. Pubblichiamo l'accordo.

ACCORD

Introduction de l'histoire de l'Ordre Souverain de St. Jean de Jérusalem, Chevaliers de Malte.

Le premier Hôpital de l'Ordre de St. Jean fut crée aux environs de l'an 1048 à Jérusalem par le bienheureux Gérard pour soigner les pèlerins qui venaient visiter la Terre Sainte. Il est bien de noter que les soins hospitaliers furent donnés à tous sans distinction de religion ou de race. Après sa création, l'Ordre dû faire face aux vicissitudes créés par les Croisades et par les batailles entre Chrétiens et Musulmans. Le 12 juin 1798, Napoléon Bonaparte s'empara de Malte et chasse les Chevaliers de l'île. La plupart des Chevaliers vont chercher refuge chez leur Protecteur, le Tsar Paul I. à St. Pétersbourg. Le Tsar Paul I. accepte le poste de 70ème Grand Maître, de l'Ordre le 13 novembre 1798. Un fait important c'est que la constitution de l'Ordre changea quand le Tsar Paul I. devint Grand Maître parce que celui-ci était à la fois marié et de confession Orthodoxe. Donc, dorénavant, l'Ordre devint un Ordre écuménique et qui acceptait des membre mariés. Il existe des autres Ordres de St. Jean soit de confession uniquement Catholique, soit de confession uniquement Anglicane ou soit de confession uniquement Luthérienne. Mais, notre Ordre est celui qui provient de la ligne directe de l'Ordre originel et qui a le droit de se reconnaître comme l'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem.

Accord entre, d'une part, l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, Chevaliers de Malte, représenté au Moyen-Orient par S.E. le Chev. Francesco M.P. Celsa, et de l'autre part, la Municipalité de Baalbek au Liban.

Cet accord prévoit la jointe coopération des deux parties pour:

- (1) Le fonctionnement d'un dispensaire à multi-fonctions à Baalbek et aboutissant, ultérieurement, à la construction d'un hôpital;
- (2) L'entretien et la protection des sites archéologiques de Baalbek et la diffusion de publicité à l'étranger de ces sites pour la promotion du tourisme à Baalbek et aux alentours de Baalbek;
- (3) Le développement du tourisme, durant toute l'année, à Baalbek et aux alentours de Baalbek.

Cet accord est signé par les responsables de la Municipalité de Baalbek et du Gouvernement de l'Ordre Souverain de St. Jean de Jérusalem, Chevaliers de Malte.

Pour la Municipalité de Baalbek:

  

Pour l'Ordre Souverain de St. Jean de Jérusalem, Chevaliers de Malte:

  

  